



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 4 - SAISON 2020/2021 **Réunion restreinte du lundi 19 avril 2021**

Préside	Jean-François AUBRY
Présents	Quentin BERNARD, Stéphane CAPUT, Didier GUIOLARD, Gaëtan MEYER, Michel MICHAUT
Excusés	Flavien AUBERTIN, Joël CAZIN, Maxime KANDEL
Absent	Richard PIOT

1. Informations diverses.

Jean-François Aubry se fait l'écho des dernières informations en provenance de la CRA. :

-A la suite de la crise sanitaire une baisse importante de l'effectif arbitral de la ligue a été constaté sur cette saison, environ 200 arbitres n'ont pas renouvelé. Il est malheureusement à craindre que cela se reproduise pour la saison prochaine.

-La saison blanche ayant été décidée, il n'y aura pas de descentes mais des montées ne sont pas à exclure.

-Un courriel sera envoyé courant mai aux arbitres afin d'établir une projection des renouvellements pour la prochaine saison.

-Les dossiers renouvellement seront disponibles dès le 01 juin sur les sites du district et de la ligue et seront accompagnés d'une fiche de renseignements. Ils seront à finaliser pour le 01 juillet. Les dossiers médicaux sont eux, déjà en ligne.

-Le Portail Des Officiels remplace depuis plusieurs semaines My FFF. L'identifiant et le code d'accès restent les mêmes.

-Les Commissions de Discipline peuvent dorénavant se réunir en visioconférence. La même chose est aussi applicable en CDA pour les arbitres appelés à être entendus.

-La ligue a réouvert le dossier de l'uniformisation des indemnités d'arbitrage. Les travaux seront rendus pour l'AG du 1^{er} juillet.

Au niveau de la CDA, les travaux de refonte de la formation et des conditions de renouvellement des auxiliaires seront présentés à la prochaine réunion du Comité Directeur.

-Un quizz spécial arbitrage devrait bientôt paraître sur le compte Facebook du district.

-A ce jour, tous les arbitres hauts-marnais sont en possession de leur adresse mail officielle "@lgef.fr". Les stagiaires de la dernière FIA ont reçu dernièrement les codes pour l'activer.

2. Pôle Formations.

Afin de permettre aux arbitres en manque de compétitions et d'activités physiques de rester en forme mais également de pallier l'absence de contacts, Quentin Bernard, pilote du Pôle Formations, nous annonce le lancement des rassemblements/entraînements.

L'objectif de ces rendez-vous, précédemment annoncés dans un courriel, est de permettre de préparer au mieux la saison prochaine mais surtout d'avoir le plaisir de se retrouver après de longs mois sans pratique et d'entretenir sa condition physique.

Ces rencontres sont proposées sous forme d'ateliers ludiques et de petits exercices physiques à base d'échauffements et d'étirements pour une reprise toute en douceur.

Les séances se dérouleront le samedi, sur trois secteurs dans un premier temps et seront animées par un référent.

La CDA travaille également sur le développement d'autres secteurs afin de réduire les distances de déplacement et souhaite que ce projet soit pérennisé sur les saisons suivantes avec pourquoi pas, une auto-gestion des arbitres avec l'aide des référents.

Pour le moment, les trois secteurs retenus sont :

-Secteur Nord : Terrain du CS Bragard, stade de la Ballastière à Villiers en Lieu. Le samedi de 10h00 à 12h00.

Référent : Stéphane Caput.

-Secteur Centre : Terrain de L'ASPTT, stade des Lavières à Brottes. Le samedi de 10h00 à 12h00.

Référent : Gaëtan Meyer.

-Secteur Sud : Terrain de Chalindrey, stade Roland Lachaux à Chalindrey. Le samedi de 14h00 à 16h00.

Référent : Cyrille Dugny.

Quentin aidera à l'organisation des séances et précise que la fréquentation de ces rassemblements est libre. Quelques réglages administratifs sont en cours de traitement et les séances devraient débuter début mai.

La CDA remercie Eddy Cantonnet, en tant que référent D1, pour le soutien apporté dans la communication autour de ce projet.

Quentin nous annonce aussi que son pôle à pris en charge la nouvelle formation des auxiliaires, qui s'apparente à une FIA allégée avec supports vidéo et questionnaires, en collaboration avec le CTDA. Cette nouvelle formation devrait entrer en vigueur lors de la prochaine session après validation par le CoDir du district.

Les supports pour la prochaine FIA sont prêts ainsi que ceux de la FIA Futsal.

3. Pôle Administratif-Relations.

Deux travaux relevant de ce pôle ont été menés à bien et validés par la commission.

1) Suite à une décision administrative interne, les rapports d'arbitrages adressés à la Commission de Discipline ne feront plus l'objet, la saison prochaine, d'une relecture avant envoi par le représentant des arbitres en Commission de Discipline.

Ils seront dorénavant adressés directement à la Commission de Discipline sans correctifs ou remaniements.

Toutefois, afin de les rendre clairs et compréhensibles de tous, il a été décidé de l'envoi d'une fiche technique d'aide aux rapports à destination de tous les arbitres. D'autre part, les candidats FIA bénéficient maintenant d'une solide formation sur la rédaction du rapport d'arbitrage lors de leur module administratif.

2) Afin de rendre la communication avec les arbitres plus simple, plus direct, il a été décidé que les éventuels manquements (indisponibilités tardives, matches non honorés...) seront traités directement par les désigneurs. Ces derniers avertiront le secrétaire de la commission sur les suites à donner ou non.

D'autres travaux visant à réformer le fonctionnement de la CDA sont toujours en cours et seront finalisés avant la fin de la saison, notamment :

-Le suivi des auxiliaires

-La reconversion des arbitres qui stoppent leur fonction

-L'actualisation du RI de la CDA

4. Pôle Désignations-Observations.

Didier Guiolard souhaitant alléger sa charge de travail, Gaëtan Meyer devient le nouveau pilote de ce pôle.

Afin d'équilibrer le travail des désigneurs la saison prochaine, les désignations ont été réparties ainsi :

-Stéphane Caput s'occupera de désigner les D1, les Promotionnels, les D2, les D3 et les assistants.

-Gaëtan Meyer aura la charge de désigner les JAD, les stagiaires adultes et jeunes et les auxiliaires.

Ce changement a été validé par la commission.

Autre chantier validé par la CDA, la scission de la D2 en deux groupes.

Dans le but de redynamiser la catégorie D2 et de faciliter l'accès des arbitres qui la composent dans la catégorie supérieure, la commission a décidé de diviser la division 2 en deux groupes équilibrés. Ainsi, à l'issue de la saison, les premiers de chaque groupe monteront en catégorie D1 et deux arbitres de D1 descendront en catégorie D2.

Ce système présente l'avantage de favoriser une motivation accrue des arbitres de ces deux catégories, les uns pour prétendre à la montée, les autres pour éviter une descente. Un esprit de compétitivité et un arbitrage de bonne qualité devraient être les conséquences heureuses de cette évolution.

Les deux groupes, en nombre égal, seront composés suivant le classement de la saison précédente :

1^{er} Gr. A, 2^{ème} Gr. B, 3^{ème} Gr. A, 4^{ème} Gr. B, etc.

5. Echanges en visio arbitres-CDA.

Jean-François Aubry souhaite mettre en place rapidement des échanges en visioconférences entre les membres de la commission et les arbitres. Ce projet, sans autre but que de renouer un contact qui tend à s'amenuiser au fil des mois, permettrait de présenter les changements de fonctionnement en cours, de manière interactive et conviviale et d'être à l'écoute des arbitres sur d'éventuelles remarques ou questions.

Ces échanges se dérouleraient en 3 sessions, par catégories et auraient un format d'environ une heure.

Le président souhaite les mettre en place d'ici deux à trois semaines.

6. Courriers divers.

-Courriels de Fabien Boulet et Cyprien Marchesseau, JAD tous les deux et de David Konarski, L1, nous annonçant leur arrêt de l'arbitrage. La commission prend note et les remercie pour les services rendus.

-Courriel de Théo Robellaz, D1, nous annonçant son départ pour raisons professionnelles vers la ligue des Pays de la Loire. La commission le remercie pour les services rendus et lui souhaite une bonne continuation dans son nouveau district.

-Courriel de Laurent Dubreuil, D3, demandant la possibilité de changer de statut en devenant arbitre assistant tout en conservant l'arbitrage futsal. Avis favorable de la commission.

-Retour sur un courriel datant de la précédente mandature et concernant une requête de Clément Giraud, AA1, pour une candidature assistant ligue. La CDA va étudier sa demande et le contactera prochainement.

7. Questions diverses.

Le secrétaire fait remarquer les difficultés de communication générées par l'utilisation des différentes adresses mail lors d'envois de courriels. De nombreux arbitres n'ont pas toujours connaissance des messages qui leur sont adressés. Pour remédier à ce souci, il est donc décidé qu'à partir de la saison prochaine, seule l'adresse mail officielle lgef sera utilisée pour toutes communications.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20h30.

Prochaine réunion prévue : Lundi 28 juin 2021 à 18h30.

Le Secrétaire,



Michel MICHAUT

Le Président,



Jean-François AUBRY